

Bilan de l'année pour la gendarmerie

Le Major Gayout a présenté les activités de la communauté de brigades, le mardi 7 février devant plusieurs élus d'un secteur couvrant les deux anciens cantons de Châteauneuf et d'Eymoutiers ainsi que les gendarmes des dits secteurs. Il était accompagné du Commandant Mercier et du Capitaine Faure qui effectuaient une inspection des gendarmeries dépendant de leur juridiction.

Depuis la fin du premier semestre de 2016, la brigade est composée de 21 gendarmes dont trois sont plus spécialement en charge de la sûreté des écoles ou encore des exploitations agricoles. Au cours de l'année passée, les gendarmes de la communauté de brigades ont dû intervenir 306 fois soit 44 de plus que l'année précédente



Le Major Gayout "associe les trois dernières recrues à cette dernière présentation des activités de la COB avant mutation.»

principalement à cause de la rave-party qui s'est tenue à Bujaleuf ayant entraîné des nuisances sonores importantes et l'usage de stupéfiants.

Parmi les interventions de la Cob on notera 210 crimes et délits et 35 faits de crimes et délits dont 42 ont été déclarés en guichet unique au poste. Ce procédé permet aux plaignants de déposer plainte

auprès de la gendarmerie de leur convenance quel que soit le lieu où est intervenu le délit.

89 interpellations ont été nécessaires soit une augmentation de 10% par rapport à l'an passé. 114 atteintes au bien des personnes sont dénombrées, soit une légère augmentation. 26 cambriolages ont été perpétrés. « Ce chiffre marque la deuxième

année de baisse, ce qui est plutôt rassurant » pour le Major Gayout.

En ce qui concerne l'élucidation des affaires, le taux de résolution est de 66,6% soit l'équivalent de 140 faits sur 210 commis contre 52% en 2015.

Le temps de travail des gendarmes se compose de 26% de travail en police judiciaire, 47 % en surveillance.

En terme de sécurité routière, un mort est à déplorer sur les routes du secteur et cinq accidents ont mobilisé les gendarmes. Par contre, les excès de vitesse sont en baisse, « peut-être est-ce dû au fait que le radar ait été en panne... »

Un objectif pour l'année qui débute est que le seuil des 200 délits ne soit pas atteint. « Continuer le travail avec vous, maires ou élus des communes est important pour y arriver. »

Le Nouvelliste du 16/2/17 c